



**7<sup>ème</sup> colloque du SAGE ILL-NAPPE-RHIN**  
**8 décembre 2016**

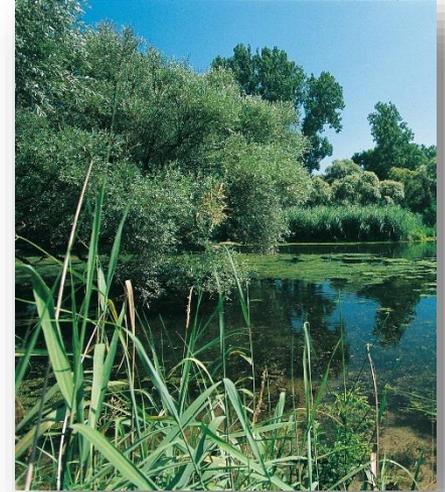
**Les zones humides**  
**sur le**  
**SAGE ILL-NAPPE-RHIN**

Adeline ALBRECHT – Animatrice SAGE ILL-NAPPE-RHIN

# Les zones humides sur le SAGE INR

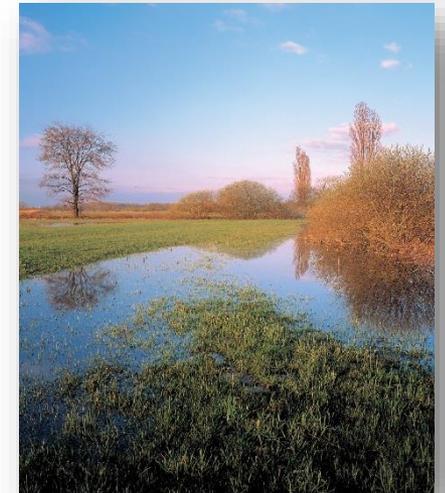
## La bande rhénane

- ancien champ d'inondation du Rhin qui abrite la forêt alluviale rhénane (6 000 à 10 000 ha)
- forêts alluviales, marais, anciens bras du Rhin ou giessen, prairies



## Les milieux riediens

- milieux ouverts, inondés de façon régulière par les rivières ou par des remontées de la nappe phréatique, proche du sol.
- prairies humides, roselières, marais, forêts alluviales
- rieds de l'ILL, de la Zembs, Bruch de l'Andlau



# Les types de zones humides

## Zones humides remarquables

zones intégrées dans les inventaires des espaces naturels sensibles d'intérêt au moins départemental, ou à défaut, aux Zones naturelles d'intérêt floristique et faunistique (ZNIEFF) ou zones Natura 2000, arrêtés de biotope qui présentent encore un état et un fonctionnement biologique préservé *a minima*

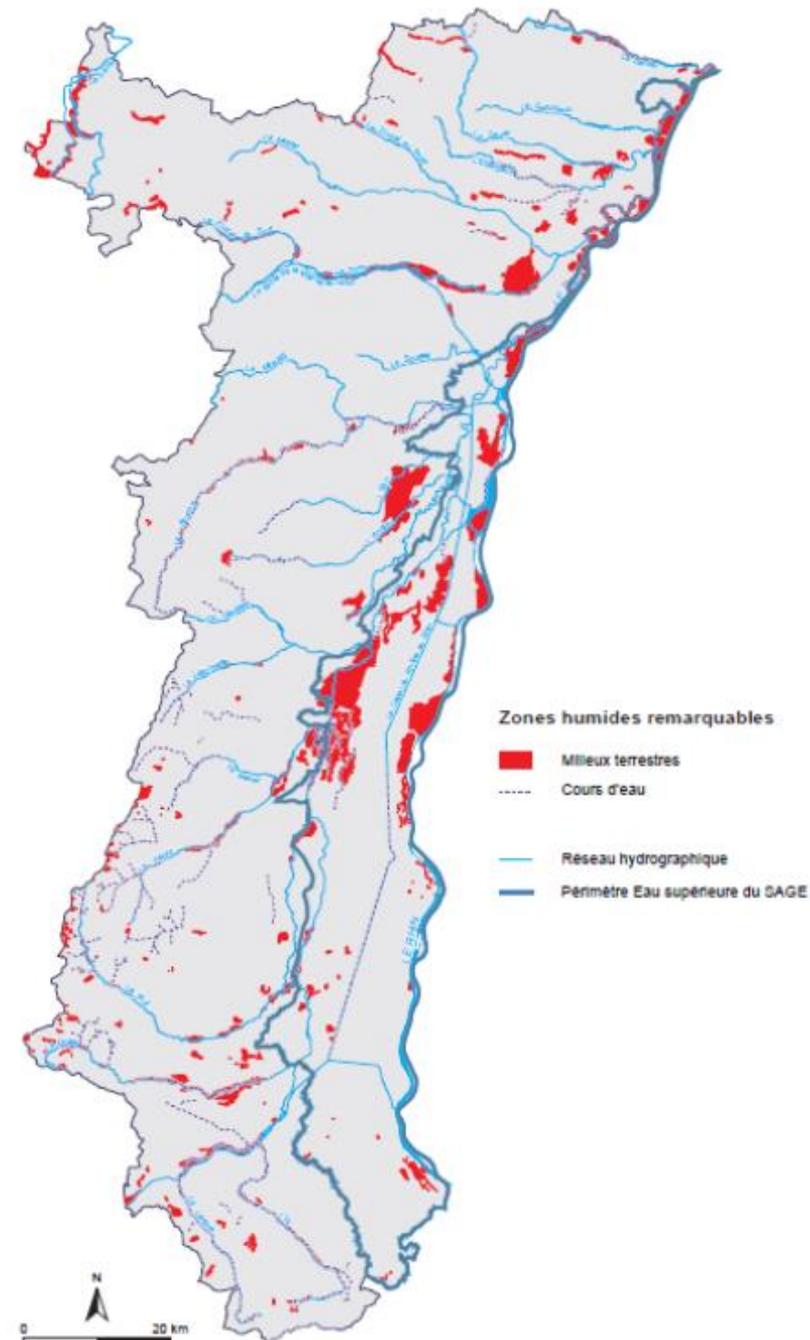
## Zones humides ordinaires

toutes les autres zones humides. Elles remplissent des fonctions essentielles (autoépuration, régulation des crues) leur caractère ordinaire tenant à l'absence d'espèces floristiques et faunistiques exceptionnelles



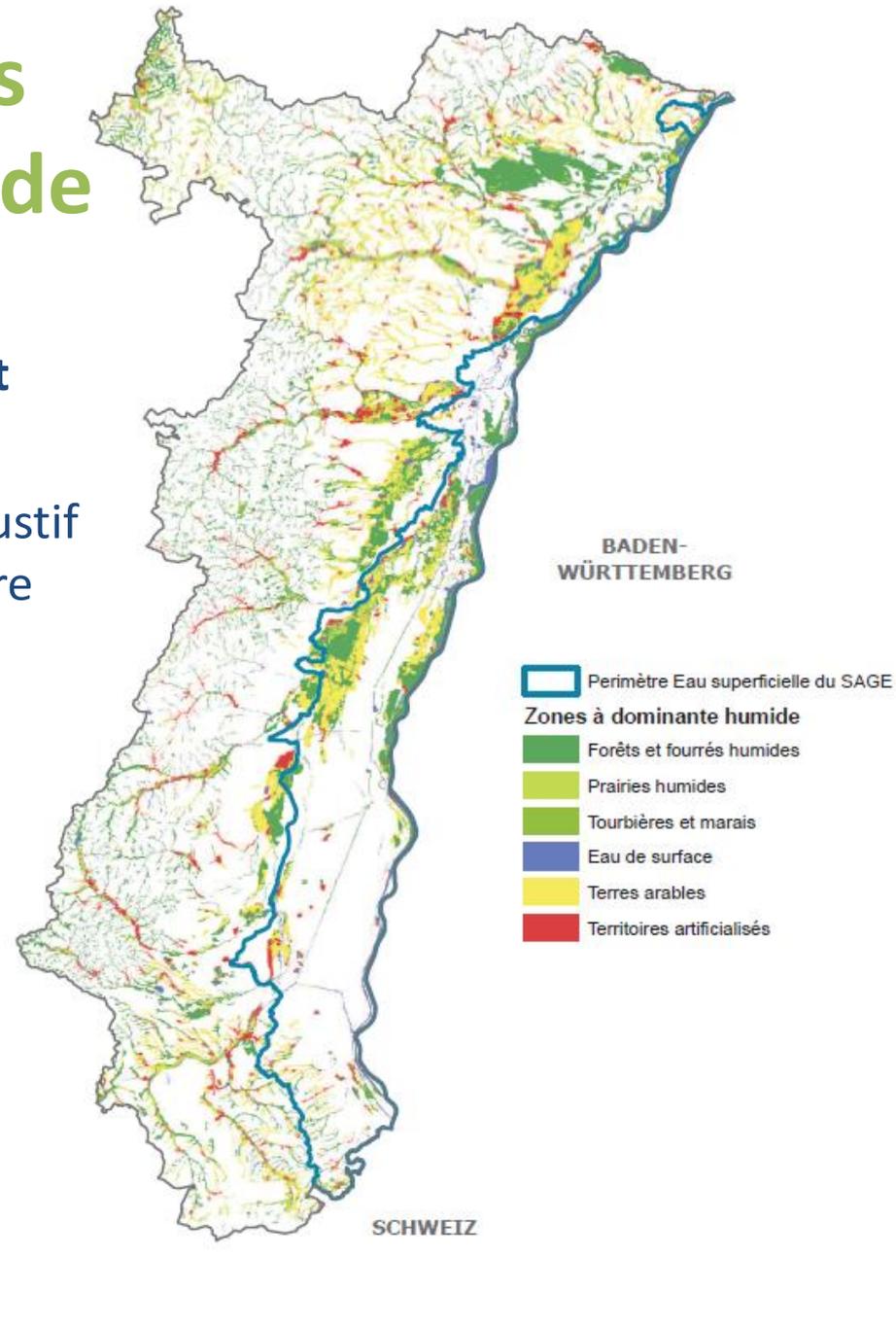
# Les zones humides remarquables

- Inventaires établis par les Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin
- 39 000 ha de ZH remarquables sur le territoire du SAGE (18 000 ha sur le périmètre eau superficielle)
- 66% sont couvertes par des mesures de protection : Forêt de protection, RNN, RNR, Réserve Biologique, Arrêtés préfectoraux de protection de Biotope, Natura 2000, maîtrise foncière.
- Carte 14 du SAGE : [www.cigalsace.org](http://www.cigalsace.org)



# La base de données des zones à dominante humide

- Cartographie d'alerte et de signalement
- Échelle du 1/10 000<sup>e</sup>
- Ne constitue pas un inventaire exhaustif des zones humides au sens réglementaire
- Carte 15 du SAGE : [www.cigalsace.org](http://www.cigalsace.org)



# Ce que dit le SAGE

## Objectifs généraux :

- Maintenir des milieux aquatiques fonctionnels
- Restaurer les cours d'eau et les écosystèmes aquatiques
- Veiller à ce que l'aménagement du territoire soit compatible avec la préservation des ressources en eau superficielles et des milieux

**ESup-OD** : « Préserver les zones humides remarquables et dans la mesure du possible les zones humides ordinaires »

➤ Le SAGE proscrit les aménagements impactant les zones humides remarquables. Il permet les aménagements impactant les zones humides ordinaires sous réserves que les fonctionnalités de la zone (notamment le rôle de filtre et d'éponge) soient préservées.

# Ce que dit le SAGE

## Dispositions de mise en compatibilité

**ESup-D17** : Préserver les zones humides remarquables [...], notamment lors de l'établissement et de la révision des documents d'urbanisme; [...]

**ESup-D18** : Ne pas implanter d'infrastructures linéaires dans les ZH remarquables sauf impossibilité majeure (hors raisons économiques) et mise en œuvre de compensations adaptées.

## Article 3 : Règle relative à la protection des zones humides remarquables

Les opérations d'assèchement, de mise en eau, d'imperméabilisation, de remblais des zones humides remarquables ne sont autorisées que si :

- impératifs de sécurité ou de salubrité publique ou d'intérêt public majeur + absence d'atteinte à la fonctionnalité de la ZH + absence de solutions alternatives
- l'intervention s'inscrit dans un programme de restauration des milieux
- une étude prouve l'absence de ZH

# Ce que dit le SAGE

## Dispositions de gestion

**ESup-D19** : Mettre en place des outils de gestion des zones humides

**ESup-D20** : Maîtriser l'occupation des sols dans les zones humides ;

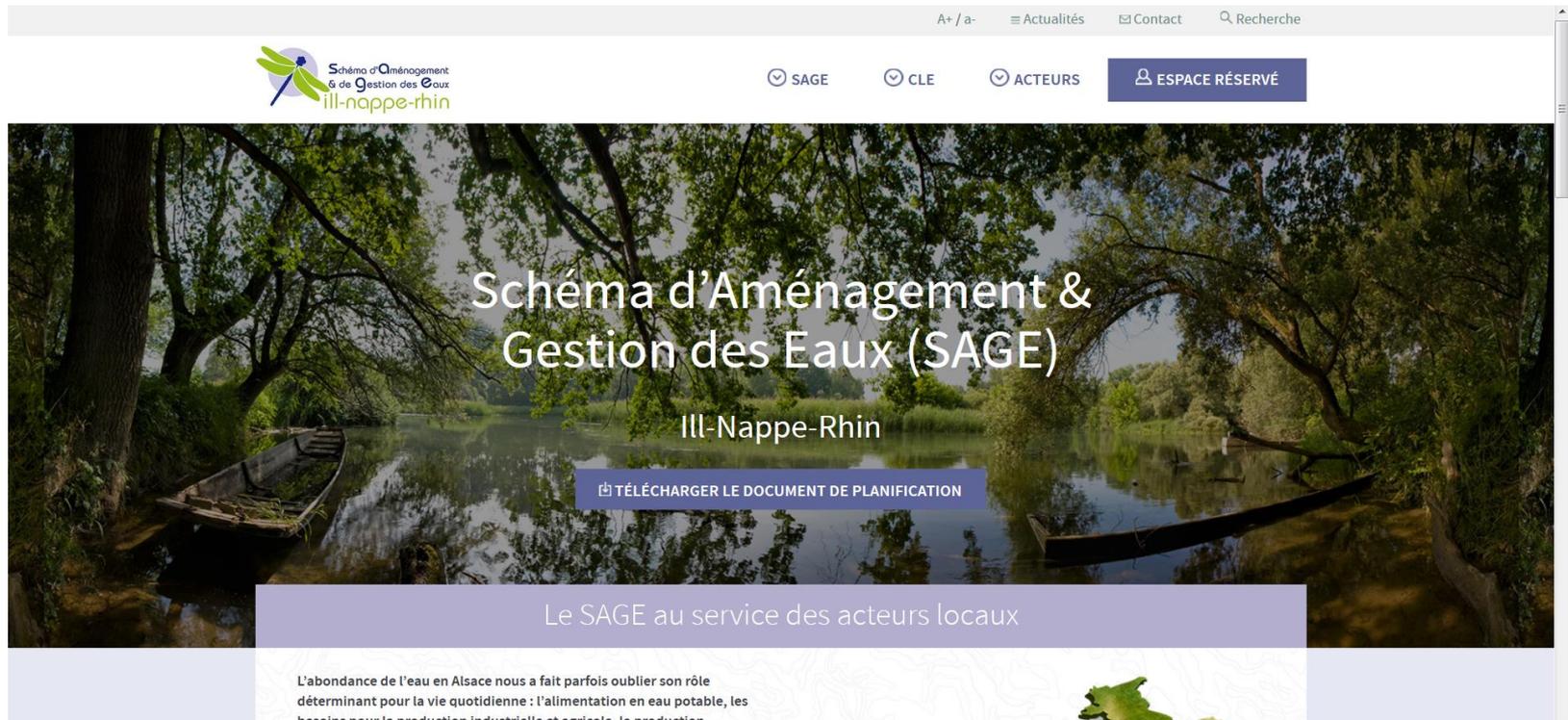
**ESup-D21** : Préserver la fonctionnalité des zones humides ordinaires, notamment lors des aménagements fonciers.

**ESup-D22** : En cas de projet impactant une zone humide , appliquer la logique « éviter-réduire-compenser »



# Pour télécharger les documents du SAGE :

[www.sage-ill-nappe-rhin.alsace](http://www.sage-ill-nappe-rhin.alsace)



The screenshot shows the homepage of the SAGE website. At the top, there is a navigation bar with the logo on the left and links for 'Actualités', 'Contact', and 'Recherche' on the right. Below the navigation bar, there are four menu items: 'SAGE', 'CLE', 'ACTEURS', and 'ESPACE RÉSERVÉ'. The main content area features a large background image of a river flowing through a lush forest. Overlaid on this image is the title 'Schéma d'Aménagement & Gestion des Eaux (SAGE)' and the subtitle 'Ill-Nappe-Rhin'. A prominent blue button with a download icon and the text 'TÉLÉCHARGER LE DOCUMENT DE PLANIFICATION' is centered on the image. Below the image, there is a purple banner with the text 'Le SAGE au service des acteurs locaux'. At the bottom of the page, there is a light blue section with a paragraph of text and a small map of the region.

A+ / a-    ≡ Actualités    Contact    Recherche

Schéma d'Aménagement & de Gestion des Eaux  
ill-nappe-rhin

SAGE    CLE    ACTEURS    ESPACE RÉSERVÉ

## Schéma d'Aménagement & Gestion des Eaux (SAGE)

### Ill-Nappe-Rhin

TÉLÉCHARGER LE DOCUMENT DE PLANIFICATION

Le SAGE au service des acteurs locaux

L'abondance de l'eau en Alsace nous a fait parfois oublier son rôle déterminant pour la vie quotidienne : l'alimentation en eau potable, les besoins pour la production industrielle et agricole. la production

## Pour contacter la cellule d'animation du SAGE :

Adeline ALBRECHT

[adeline.albrecht@grandest.fr](mailto:adeline.albrecht@grandest.fr)

03 88 15 67 84